

REUNION DU 18 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le dix huit Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 12 Décembre 2006.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, CLER, LEBEAU Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET et MARTIN.

Absent : Monsieur HEULAND

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 4 Décembre qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE SUBVENTION FDAIC POUR 2007

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet suivant :

Réfection de voiries communales.

L'estimation a été réalisée par la DDE dans le cadre de l'ATESAT.

Rue des Fontaines	8 545.00 € HT
Chemin de Rondeville	15 622.00 € HT
Chemin des Frichots	5 586.00 € HT
Chemin du Vieux Pressoir	30 206.00 € HT

TOTAL **59 959.00 € HT**

TTC 71 710.97 € arrondi à 72 900 € par la DDE.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes 2007 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention Départementale FDAIC 25 %	14 989.75 €
- Emprunt pour financement TVA	11 751.97 €
- Subvention Fonds Péréquation 15 %	8 993.85 €
- Autofinancement commune	35 975.40 €

TOTAL **71 710.97 €**

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant.

Début des travaux	Juin 2007
Fin des travaux	Juin 2007

HOMOLOGATION DU TERRAIN DE MOTO-CROSS

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande présentée par le Président du Moto-cross de la Vesgre pour renouveler l'homologation du terrain de moto-cross de Rouvres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler cette homologation.

SIRP : DEMANDE PRESENTEE PAR LA COMMUNE DE SAINT OUEN MARCHEFROY POUR INTEGRER LE SIRP BERCHERES SUR VESGRE - ROUVRES

Monsieur le Maire de Saint Ouen Marchefroy a formulé cette demande, actuellement cette commune est en syndicat avec Gilles-Guainville et Mesnil-Simon ce qui n'est pas idéal par rapport à la distance entre Marchefroy et les autres communes.

De plus Marchefroy va intégrer la même Communauté de Communes que Rouvres et Berchères. Il y a malgré tout un problème au niveau de l'effectif des enfants.

Le SIRP a émis un avis favorable à l'étude de cette adhésion. Si le résultat de l'étude est positif, l'adhésion interviendra vers 2008-2009.

Le Conseil Municipal de Rouvres émet un avis favorable pour l'étude de ce projet.

AUGMENTATION DU COUPON SITED

Pour le premier semestre 2007, le coupon coûtera 100.95 €

Le Conseil Municipal décide de maintenir ce qui se faisait précédemment à savoir :

- Prise en charge par la commune de la moitié de la somme.
- L'autre moitié étant à la charge des parents.

RETRAIT DU SITED DES COMMUNES DE SERAZEREUX ET TREMBLAY LES VILLAGES

Sur demande des communes de Sérazèreux et Tremblay les Villages, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Transports des Elèves de Dreux (SITED) s'est prononcé favorablement, lors de sa séance du 27 Novembre 2006, sur :

- le retrait du syndicat des communes de Sérazèreux (28) et Tremblay les Villages (28) qui, par ailleurs, n'entraîne aucune conséquence sur le plan patrimonial et financier du SITED.

Les Conseils Municipaux doivent être consultés et en délibérer dans un délai de trois mois.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des présents :

- Approuve le retrait du SITED des communes de Sérazèreux et Tremblay les Villages.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BRASSEUR a reçu une demande de Madame MALFIN pour la pose d'une lampe en face de chez elle. Demande refusée, il n'est pas possible d'installer l'éclairage public pour une seule maison.

Monsieur RELIER

Une première réunion technique a eu lieu pour la pose de la couverture du silo à boues à la station d'épuration. Les travaux devraient être réalisés au printemps si toutes les autorisations sont accordées.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 55.